

**RAPPORT
ANNUEL
2016
2017**

CÉGEP 
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

INDEX

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ASSISES

Fier de sa mission
Porté par sa vision
Soutenu par ses valeurs

FAITS SAILLANTS

EFFECTIFS

Les étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire
Les étudiantes et étudiants à la formation continue
Le personnel

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

Enjeu 1
Enjeu 2
Enjeu 3
Enjeu 4
Enjeu 5
Enjeu 6

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

Les états financiers
L'aide financière
Bilan des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiantes et étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers
La loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

RAYONNEMENT

L'international
Les partenariats et les ententes
Les bourses
La représentation de la directrice générale

GOUVERNANCE

Les membres du conseil d'administration
Les membres de la Commission des études
Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adopté par le conseil d'administration le 28 novembre 2017

Résolution numéro 2017-CA06-10

Publié par la Direction des communications et des affaires corporatives

Dépôt légal : 3^e trimestre 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Bibliothèque et Archives Canada, 2017

ISBN 978-2-9816947-0-6

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Ministre,

Par la présente, nous vous remettons le Rapport annuel 2016-2017 du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le conseil d'administration est fier des résultats accomplis au cours de cette année. Les règles de gouvernance ont été appliquées de manière efficace, les administratrices et administrateurs ont assumé leurs responsabilités avec rigueur et assiduité. Le conseil peut compter sur la participation et l'engagement de plusieurs nouveaux membres. En effet, vous avez procédé à plusieurs nominations ministérielles au cours de cette année. Le nouveau comité de gouvernance et d'éthique a été créé et travaille afin de rendre encore plus optimale la gouvernance de notre institution. Vous remarquerez également que la composition du conseil respecte les standards de parité afin d'être représentatif de la communauté dans laquelle nous évoluons. Le comité des finances et de vérification a quant à lui suivi de près les dossiers prioritaires et la situation financière du Cégep.

La qualité exceptionnelle de cette institution, sa formation et les rapports cordiaux qui la caractérise ne peut se réaliser que grâce à l'engagement et la compétence de chacun des membres du personnel. Aux noms des membres du conseil et au nom de l'ensemble des étudiantes et étudiants qui ont choisi le Cégep Saint-Jean, je les remercie toutes et tous, chaleureusement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien Boucher-Lavallée
Président du conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame la Ministre,
Monsieur le Président du conseil d'administration,

Après une première année fructueuse à accomplir mes fonctions de directrice générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, j'ai le plaisir de faire état dans ces quelques pages, des principales réalisations qui témoignent de l'engagement que nous avons toutes et tous pris pour les mener à bien en 2016-2017.

L'inauguration du nouveau du café étudiant L'Entre-Deux a marqué la rentrée scolaire de l'automne 2016 de belle façon. Les étudiantes et étudiants du Cégep bénéficient maintenant d'un nouveau milieu de vie inspirant pour pouvoir étudier et échanger.

Cette année, nous avons réalisé le bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2013-2018 et en avons réalisé son actualisation. Parallèlement, nous avons débuté les travaux d'élaboration de notre prochain Plan stratégique. Nous avons privilégié une démarche intégrée. En effet, la définition du Projet éducatif nous guidera dans l'élaboration du Plan de réussite et ultimement à la rédaction du Plan stratégique. Nous souhaitons que cette démarche fasse l'objet d'un large consensus au sein des différentes instances de notre communauté. Nous nous attendons à ce que les valeurs qui y seront inscrites s'insèrent toujours davantage dans la pratique professionnelle et deviennent des valeurs inspirantes pour toutes et tous.

En 2016-2017, la direction du Cégep consolidait son équipe avec la nomination d'une nouvelle directrice des études, madame Diane Turcotte, qui entrait en fonction en janvier 2017.

Le rétablissement de la situation financière du Cégep et l'atteinte des objectifs finaux du plan de redressement ont été déterminants pour la stabilité de l'établissement et de son personnel. Le développement de la Formation continue demeure un enjeu majeur et l'amélioration importante de sa situation financière démontre clairement que les efforts réalisés portent leurs fruits.

Nous avons également su maintenir la contribution du Cégep, comme acteur de premier plan, sur la scène internationale. De nombreuses activités de mobilité étudiante et enseignante dans les programmes d'études, notre présence au Sénégal, au Mozambique, au Kenya, en Bolivie et au Pérou font partie des activités qui se sont poursuivies et qui continuent de faire de nous une référence dans le domaine de l'éducation à l'étranger.

En filigrane de ce rapport, il faut voir l'apport de chacun des membres du personnel. Si le Cégep ne cesse d'évoluer et de se surpasser, c'est grâce à leur engagement. Un mot également pour démontrer aux étudiantes et étudiants toute mon admiration pour les réalisations et les efforts déployés dans leur parcours vers la réussite.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Michèle Comtois
Directrice générale

ASSISES

FIER DE SA MISSION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu fait partie du réseau d'enseignement supérieur du Québec. À ce titre, sa mission consiste à contribuer, au meilleur de ses compétences et dans le respect des mandats que lui confie le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à l'amélioration de la société dans une perspective de développement durable. Il doit notamment :

- Éduquer et instruire des citoyens responsables, aptes à s'intégrer dans l'activité humaine et à faire des choix éclairés, en leur proposant des formations qualifiantes de haut niveau adaptées aux besoins actuels et futurs de la société
- Soutenir l'apprentissage, tout au long de la vie, en offrant une gamme variée de formations et des stratégies d'apprentissage alliant souplesse, efficacité et qualité
- Contribuer, sur le plan régional, à l'évolution des expertises pour soutenir le développement économique, social et culturel
- Participer à la création et à la diffusion du savoir en misant sur la recherche dans le cadre de ses responsabilités à cet égard
- Participer au développement de l'enseignement collégial au Québec

PORTÉ PAR SA VISION

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vise à devenir le collège de premier choix :

- Pour les étudiantes et étudiants de la région qui diront y trouver des formations de qualité et un environnement éducatif répondant à leurs besoins
- Pour les entreprises qui diront y trouver l'aide recherchée afin de soutenir leur développement
- Pour les partenaires régionaux qui diront y voir un véritable pôle d'enseignement supérieur, au service de sa communauté

De plus, conscient de ses responsabilités envers les personnes qu'il embauche, le Cégep vise à être reconnu comme un employeur de qualité par son personnel

- Pour les occasions de développement professionnel qu'il propose
- Pour la convivialité de son milieu de travail
- Pour sa reconnaissance du travail accompli

SOUTENU PAR SES VALEURS

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu appuie ses actions sur les valeurs qu'il prône :

- Le respect
- La collaboration
- L'excellence
- La reconnaissance
- La transparence
- L'engagement

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016-2017

Institutionnels

- Dotation à la Direction des études à l'automne 2016 et nomination de madame Diane Turcotte, nouvelle directrice des études, en novembre 2016
- Nomination des membres du comité d'éthique et de gouvernance et tenue de la première rencontre portant sur la refonte du code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- Bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2013-2018 et actualisation
- Inauguration du café étudiant L'Entre-Deux
- Rétablissement de la situation financière et atteinte des objectifs finaux du plan de redressement
- Amélioration importante de la situation financière à la Direction de la formation continue
- Réalisation de projets d'expertise du savoir-faire au Sénégal, en Bolivie, au Pérou, au Mozambique et au Kenya
- Intégration des activités et du personnel de la paie à la Direction des ressources humaines - mise en place du guichet unique concernant la gestion du dossier de l'employé
- Planification de la refonte du site Web

Pédagogiques

- Rédaction du Rapport d'auto-évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité pour la période 2012-2017
- Rédaction du nouveau plan de formation du programme Technologie d'analyses biomédicales
- Développement de deux doubles DEC : Sciences de la nature et Arts, lettres et communication, option Langues ainsi que Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde et Arts, lettres et communication, option Langues
- Développement d'un cheminement de double diplôme en Gestion de commerces (DEC) et Commerce international (Brevet français de technicien supérieur)
- Obtention du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (FIS) en vue de l'aménagement d'un laboratoire de simulation clinique haute-fidélité
- Adoption des programmes d'AEC Estimation en travaux de construction et de rénovation et Développement de sites Web transactionnels
- 25^e participation au Forum étudiant à Québec du 9 et 13 janvier 2017. Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a été parmi les membres fondateurs aux côtés des cégeps Ahuntsic, Jonquière et Lanaudière

EFFECTIFS

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE À L'AUTOMNE 2016

- Admission de 1 746 étudiantes et étudiants
- Accueil de 348 étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers au Service d'adaptation scolaire
- Effectif global de 3 337 étudiantes et étudiants répartis dans quinze programmes et dans le cheminement Tremplin-DEC

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Cheminement Tremplin-DEC	311			311
Secteur préuniversitaire				
Sciences de la nature	271	144		415
Sciences humaines, profil Administration et économie	113	89		202
Sciences humaines, profil Individu et société	289	181		470
Sciences humaines, profil Ouverture sur le monde	81	68		149
Arts et lettres et Arts, lettres et communication (littérature et multidisciplinaire)	48	19		67
Arts et lettres et Arts, lettres et communication (langues)	28	11		39
Arts plastiques et Arts visuels	45	29		74
Sous-total cheminement Tremplin- DEC et préuniversitaire	1 186	541		1 727

PROGRAMMES	COLLÈGE 1	COLLÈGE 2	COLLÈGE 3	TOTAL
Secteur technique				
Technologie d'analyses biomédicales	60	36	29	125
Gestion et exploitation d'entreprise agricole et Gestion et technologies d'entreprise agricole	23	19	11	53
Soins infirmiers	157	100	75	332
Technologie de l'architecture	52	23		75
Techniques de génie mécanique	86	44	42	172
Technologie de l'électronique	36	20	5	61
Techniques de travail social	100	83	56	239
Techniques de comptabilité et de gestion	63	36	30	129
Gestion de commerces	66	32	32	130
Techniques de l'informatique	64	34	28	126
Techniques de design d'intérieur	75	51	40	166
Commandites reçues (autres programmes)	2	0	0	2
Sous-total technique	784	478	348	1 610
GRAND TOTAL	1 970	1 019	348	3 337

Les stages en entreprise sont une priorité dans le cursus des programmes techniques.

NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN STAGE			
FIN DE DEC	EN FORMATION	ATE	TOTAL
261	506	168	935

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE

TYPE DE FORMATION	SAINT-JEAN	BROSSARD	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Créditée	390	269	179	480	659
Non créditée	788	875	649	1 014	1 663
TOTAL	1 178	1 144	828	1 494	2 322

Les programmes crédités - Attestations d'études collégiales (AEC) et DEC

- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Retraitement des dispositifs médicaux
- Adjoint administratif juridique
- Gestion comptable et financière informatisée
- Développement de sites Web transactionnels
- Estimation en travaux de construction et de rénovation
- Gestion de l'approvisionnement
- Tremplin DEC pour allophones à Brossard (DEC)
- Répartiteur en transport routier (AEC)

LE PERSONNEL

Équivalent temps complet

Personnel professionnel _____	30
Personnel de soutien _____	101
Personnel enseignant _____	241
Personnel cadre _____	23
Personnel hors-cadre _____	2
Total _____	397

Enseignantes et enseignants à la formation continue

Nombre d'enseignantes et enseignants chargés de cours _____ **51**

BILAN ANNUEL DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

***Le Plan stratégique 2013-2018 du
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu se décline en six enjeux
majeurs s'articulant autour de treize orientations portant
chacune des objectifs et des cibles à atteindre. Ce rapport
annuel présente les faits saillants et les priorités 2016-2017
établis en fonction de certaines de ces orientations.***

ENJEU 1

L'amélioration de la réussite éducative

Cet enjeu se décline en quatre orientations toutes en lien avec la réussite, l'engagement étudiant et la diplomation.

Orientation 1 : Augmenter le taux de réussite en première session

Axes

L'adaptation aux études collégiales

- Organisation de la première journée d'accueil pour les étudiantes et étudiants admis à la session d'hiver
- Raffinement des messages de recrutement étudiant par l'équipe de la Direction des communications et des affaires corporatives et sélection des activités prioritaires en collaboration avec les membres de la Direction des études

L'actualisation des stratégies pédagogiques

- Formation aux enseignantes et enseignants et enrichissement de la trousse d'outils pédagogiques destinée aux étudiantes et étudiants de première session
- Organisation de journées pédagogiques sous le thème « Des outils pédagogiques à la portée de tous »

Tremplin-DEC

- Mise en œuvre du volet 1 du programme *Zenétudes* – Vivre sainement la transition secondaire collégiale, pour les étudiantes et étudiants du cheminement Tremplin DEC

Orientation 2 : Augmenter la réussite des cours de la formation générale et plus particulièrement des deux premiers cours de français et littérature

Axes

La valorisation de la formation générale

- Production d'une capsule vidéo portant sur le volet littérature de la formation générale
- Organisation de la Semaine de la formation générale, dont un événement public sous le thème « Qu'est-ce que le cégep? » vu par différentes disciplines
- Présentation de l'activité « Regards croisés » sur le transhumanisme avec la participation de représentantes et représentants des disciplines biologie, informatique et philosophie
- Tournée départementale afin de rapprocher la Formation générale de la formation spécifique : neuf (9) départements sur quatorze (14) ont été rencontrés

La réussite des cours de français

- Augmentation du taux de réussite pour les deux cours de français et littérature de première session

La valorisation de la langue française

- Présentation de la formation « Révision futée » à l'ensemble des membres du personnel des programmes Techniques de travail social et Techniques de design d'intérieur
- Présentation de la formation « Révision futée » dans plusieurs cours de Techniques de design d'intérieur, Techniques de travail social, Arts visuels ainsi qu'au Centre d'aide et d'animation en Sciences humaines (CAASH)
- Accompagnement par les animatrices du Plan d'amélioration et de valorisation du français (PAVF) d'enseignantes et enseignants afin de leur permettre d'arrimer la nouvelle théorie vue lors de formations au contenu disciplinaire

- Organisation de plusieurs activités et concours liés à la valorisation de la langue par le « Fou de la langue »
- Organisation de diverses activités afin de mettre en valeur le contenu de la communauté « Astuces du français »

Orientation 3 : Augmenter le taux de réussite par programme d'études

Axes

Les mesures de réussite par programme

- Organisation de 22 activités pédagogiques à la bibliothèque
- Tenue de 10 expositions thématiques à la bibliothèque
- Augmentation de participation à la formule Alternance travail-études : 168 personnes ont participé comparativement à 134 l'an dernier

Les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers

- Réalisation d'activités départementales afin de soutenir la réussite des étudiantes et étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers

Orientation 4 : Promouvoir l'engagement étudiant

Axes

La valorisation de la réussite

- Réalisation d'une vidéo lors de la cérémonie de fin d'études, visionnée près de 6 000 fois sur les médias sociaux
- Cérémonie de fin d'études : 205 finissantes et finissants y ont participé
- Gala de reconnaissance du mérite collégial : 32 750 \$ ont été remis en bourses
- Cérémonie en GTEA : 9 100 \$ ont été remis en bourses

L'information et le soutien au projet de formation

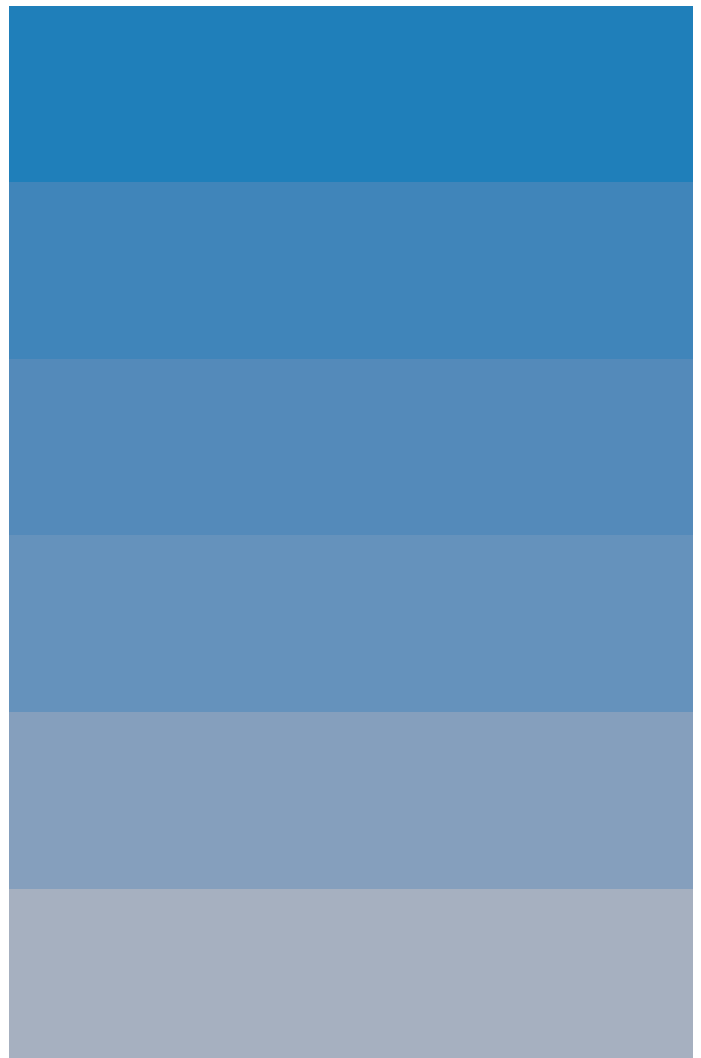
- Organisation d'activités d'information sur les choix pédagogiques et professionnels, comme

le Salon des organismes en Techniques de travail social, les Journées carrières en Soins infirmiers et Technologie d'analyses biomédicales ainsi que la tournée « Destination université »

- Participation de la directrice des études au comité organisateur du Prix collégial du cinéma québécois

La concertation sur le plan régional

- Participation de la directrice des études au Regroupement des Collèges de la région de la Montérégie (RCRM)
- Participation de la directrice des études à la présentation du plan de main-d'œuvre en Montérégie par la direction régionale d'Emploi-Québec



ENJEU 2

Une offre de formation diversifiée, de qualité, qui répond adéquatement aux besoins des personnes et des entreprises

Deux orientations décrivent cet enjeu. Elles traitent des conditions et des ressources nécessaires pour permettre à chaque programme d'études et à chaque service d'assurer leur fonction éducative.

Orientation 5 : Proposer une offre de formation qui répond aux besoins

Axes

L'offre de programmes au secteur de la formation continue (formation créditée et non créditée)

- Poursuite du développement de partenariats avec des entreprises qui désirent de la formation sur mesure
- Accueil d'une première cohorte dans le programme menant à l'Attestation d'études collégiales Adjoint administratif juridique
- Achat et mise en œuvre du programme menant à l'Attestation d'études collégiales Estimation en travaux de construction et de rénovation
- Achat et mise en œuvre du programme menant à l'Attestation d'études collégiales Développement de sites Web transactionnels

La qualité des programmes

- Suivi de l'évaluation des programmes Techniques de comptabilité et de gestion, Gestion de commerces et évaluation du programme Technologie de l'électronique
- Étude préparatoire à l'évaluation du programme Soins infirmiers
- Achats d'équipements en Soins infirmiers (local D-241) et en Technologie de l'électronique (module ALTERA DE2 115), grâce à l'appui de la Fondation du Cégep
- Poursuite du processus d'évaluation continue des programmes d'Attestations d'études collégiales : quatre attestations d'études collégiales ont été évaluées en 2016-2017
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan de relance à la Direction de la formation continue

Orientation 6 : Assurer à chaque programme d'études et à chaque service un niveau de ressources suffisant pour leur permettre d'accomplir adéquatement leur fonction éducative tout en tenant compte des répercussions financières, causées par les fluctuations de l'effectif étudiant

Axes

L'effectif étudiant

- Analyse des données de recrutement à l'enseignement ordinaire par le Service de consultation et du cheminement scolaire et la Direction des communications et des affaires corporatives
- Poursuite des travaux du comité de recrutement : table d'études, d'analyses et d'actions en matière de recrutement étudiant
- Poursuite du développement des activités de recrutement : augmentation de 55 % des visites d'écoles secondaires, augmentation de 9 % des ateliers programme, augmentation de 600 % des visites d'écoles secondaires au cégep et augmentation de 2 % des visites Élèves d'un jour
- Maintien du nombre de visiteuses et visiteurs à la Soirée portes ouvertes, soit 1 326 personnes le 15 novembre 2016
- Mise à jour du prospectus du Cégep en vue du recrutement et afin de consolider une image dynamique de l'institution
- Planification du budget, des ressources déployées, de l'évaluation des besoins et des objectifs, du processus d'appel d'offres dans le cadre de la refonte du site Web par la Direction des communications et des affaires corporatives, en collaboration avec le Service de l'informatique et du multimédia et le Service des approvisionnements

La gestion des ressources

- Réalisation de 219 perfectionnements individuels

- Organisation de 20 perfectionnements collectifs
- Offre de perfectionnement par la Direction des ressources humaines aux membres du personnel, en collaboration avec la Direction de la formation continue
- Poursuite des travaux du Comité de gestion des effectifs ayant pour mandat d'approuver l'ouverture de postes et les remplacements, et ce, dans une perspective de gestion efficace du changement

ENJEU 3

Une culture institutionnelle fondée sur le respect des personnes, centrée sur la collaboration et servant la recherche de l'excellence

Une seule orientation décrit cet enjeu.

Orientation 7 : Créer un milieu de travail respectueux, professionnellement stimulant et portant à l'excellence

Axes

La gestion du personnel

- Poursuite des travaux du Comité de veille sur le climat de travail, notamment quant à l'actualisation de la Politique pour contrer toute forme de violence et de harcèlement
- Élaboration d'un cadre de gestion des banques d'heures cumulées du personnel administratif
- Suivi étroit des congés de maladie avec expertise médicale systématique selon le diagnostic
- Début des travaux d'actualisation du système d'archivage à la Direction des ressources humaines
- Implantation d'un guichet unique concernant la gestion du dossier de l'employé, incluant le service de la paie

Le recrutement de personnel

- Tenue de 74 processus de sélection

- Élaboration d'un répertoire des qualifications et de tests requis en fonction des catégories de personnel de soutien
- Participation à des activités de recrutement du personnel dans le cadre d'un partenariat avec d'autres cégeps de la Montérégie – Salon Emploi Éducation

L'accueil et l'intégration du personnel

- Rencontre d'accueil et d'intégration à l'intention des nouveaux enseignants et enseignantes avant le début de chaque session
- Organisation d'une Fête d'accueil

La reconnaissance de la qualité du travail accompli

- Organisation d'une Fête de Noël pour les membres du personnel
- Publication d'articles sur l'accomplissement et les prix obtenus par les membres du personnel dans un Inforum Hommage
- Reconnaissance, lors de la Fête d'accueil, des membres du personnel ayant 20-25-30-35 et 40 ans de service et des départs à la retraite

ENJEU 4

Un environnement éducatif de qualité dans lequel on répond aux besoins de notre population étudiante et notamment au sein duquel les technologies sont utilisées de façon optimale dans l'apprentissage, l'enseignement, la gestion et les communications

Une seule orientation incarne cet enjeu.

Orientation 8 : Créer un environnement contribuant à la qualité de vie et à la réussite éducative

Axes

Les nouvelles spécificités de la population étudiante

- Analyse des besoins pour la gestion des examens au Service d'aide à l'intégration des étudiantes et étudiants en situation de handicap (SAIDE)

La vie étudiante

- Inauguration et ouverture du café étudiant L'Entre Deux
- Tenue du championnat provincial de football collégial et scolaire 2016
- Obtention, pour une troisième année consécutive, du titre de championnes provinciales de basketball pour l'équipe féminine Les Géants
- Organisation du tournoi d'improvisation le Grand Verglas, regroupant le niveau primaire, secondaire et collégial, pour un total de 325 participantes et participants
- Organisation du Championnat provincial de volleyball division 1
- Première participation d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants au Grand Défi Pierre Lavoie, de Québec à Montréal (270 km de course à pied)
- Organisation du premier Gala sportif regroupant les huit (8) équipes intercollégiales Les Géants
- Organisation d'une soirée de reconnaissance de l'engagement étudiant
- Organisation de la campagne Noël sans faim incluant la Guignolée du Cégep
- Réseau parents étudiants : remise de 29 sacs à dos aux enfants des parents étudiants dans la cadre de l'Opération bonne mine

- Tenue de deux ateliers KORSA organisés conjointement par le Service de la vie étudiante et à la communauté et le Service d'aide à l'intégration des étudiantes et étudiants en situation de handicap : 36 inscriptions
- Organisation d'une formation sur la prévention du suicide pour les étudiantes et étudiants formant le réseau des Sentinelles
- Formation TEL-jeune : « Aider, c'est branché! » pour 15 étudiantes et étudiants
- Organisation d'activités de sensibilisation dans le cadre de la Semaine de prévention en santé mentale
- Réalisation d'un sondage sur les habitudes et les besoins de déplacements des étudiantes et étudiants résidant à Brossard, Candiac, Greenfield Park, La Prairie, Longueuil, Saint-Hubert et Saint-Lambert
- Obtention du prix Québec Issime par Fred Beauchamp, étudiant en Arts, lettres et communication, finaliste à la finale nationale de Cégeps en spectacle!

L'utilisation des espaces

- Optimisation continue des locaux destinés à la pédagogie tant à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à Brossard, notamment le partage des locaux de la Direction de la formation continue à l'enseignement ordinaire et au Service d'adaptation scolaire
- Finalisation des travaux d'aménagement du café étudiant L'Entre-Deux
- Planification des travaux de relocalisation de la Direction des ressources humaines, de la Direction des communications et des affaires corporatives et de l'accueil et relocalisation temporaire des équipes de travail
- Évaluation des besoins, notamment par des visites comparatives, en vue de l'aménagement d'un laboratoire de simulation clinique haute-fidélité à la suite de l'obtention du Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires (FIS)

- Planification des besoins en espace et en équipement en fonction de l'actualisation du nouveau programme Technologie d'analyses biomédicales
- Planification et début des travaux de réfection des toitures de l'aile A et l'aile M
- Planification des travaux dans le cadre de la mise aux normes du bâtiment à la résidence (bâtisse de cinq étages et plus) : réfection de la dalle de béton, travaux de maçonnerie, changement du revêtement extérieur et remplacement de fenêtres au dernier étage
- Début des travaux de réfection du plancher du gymnase
- Nettoyage du drain principal pour corriger des problèmes de refoulement d'eau
- Réfection des passerelles E-200 et E-300 de même que les bassins de toiture
- Restauration des portes 30 et 31 dans le respect du patrimoine architectural
- Réfection de la surface naturelle du terrain de soccer à surface naturelle
- Planification des travaux pour le réaménagement de deux grandes classes dans l'aile C pour en faire trois
- Planification en vue de remplacer le système de ventilation et de climatisation de l'aile T-0
- Réalisation de travaux de maçonnerie à différents endroits, notamment sur la façade du Cégep
- Planification de la suite des travaux du plan quinquennal
- Rehaussement du réseau et des serveurs du Cégep
- Évaluation de nouveaux modules Skytech en prévision d'offrir de nouveaux services
- Désignation de la responsable de la sécurité de l'information (RSI) par le conseil d'administration du Cégep
- Choix de la plate-forme technologique dans le cadre de la refonte du site Web par la Direction des communications et des affaires corporatives en collaboration avec le Service de l'informatique et du multimédia
- Utilisation d'un service de requête électronique afin d'optimiser le processus de demandes auprès de la Direction des communications et des affaires corporatives

Les communications

- Finalisation de la rédaction d'une politique de communication et consultation auprès de la communauté collégiale
- Consolidation du BEC, les babillards électroniques du Cégep, destinés à la communauté étudiante : augmentation des publications de 475 à 921 en 2016-2017
- Traitement de 2 500 requêtes internes à la Direction des communications et des affaires corporatives
- Rédaction et diffusion de 31 éditions de L'Inforum, journal destiné au personnel et aux partenaires du Cégep, comparativement à 29 éditions en 2015-2016
- Diagnostic établi par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) afin de produire un état de situation et proposer des recommandations adaptées au niveau de la gestion des documents des archives pour la bibliothèque, la Direction des communications et des affaires corporatives et le Service de l'informatique et du multimédia
- Accueil de deux ministres dans le cadre de leur fonction au Cégep, mesdames Hélène David et Lucie Charlebois

La technologie

- Poursuite du projet NOMADE, pour une quatrième année
- Aménagement d'une classe hybride munie de 12 ordinateurs portables
- Aménagement d'un nouveau laboratoire informatique (26 ordinateurs performants) pour le programme Technologie de l'architecture
- Remplacement de tous les moniteurs des laboratoires, du mini-centre informatique et des bureaux des enseignantes et enseignants en Techniques de design d'intérieur
- Remplacement des ordinateurs de deux laboratoires pour le programme Techniques de génie électronique
- Migration de la suite Microsoft Office 2013 à 2016
- Création d'un parc de 12 tablettes électroniques
- Participation à la réalisation du café étudiant L'Entre-Deux en installant des équipements de pointe tant au niveau informatique que multimédia
- Remplacement de sept (7) caméscopes à la bibliothèque
- Remplacement du système téléphonique du Cégep

L'ouverture sur le monde

- Participation d'étudiantes et d'étudiants, pour une deuxième année consécutive, à la Simulation des Nations Unies à New York
- Poursuite des activités de mobilité étudiante notamment dans 1 nouveau pays : la République tchèque

ENJEU 5

La reconnaissance de la qualité et de l'importance du Cégep pour sa contribution aux plans local, régional, national et international et ce, à titre d'établissement d'enseignement supérieur

Les trois orientations liées à cet enjeu s'articulent autour de l'image du Cégep dans sa communauté, de la recherche et du rayonnement sur la scène internationale. Cette dernière orientation est traitée au point Rayonnement.

Orientation 9 : Développer, dans la région, une image fortement positive de la formation dispensée au Cégep

Axes

Les adultes en formation continue et les services de la formation en entreprise

- Poursuite d'actions conjointes de recrutement entre la formation continue et l'enseignement ordinaire
- Poursuite des activités de promotion liées au rayonnement de la formation continue aux niveaux local et régional
- Organisation de la première Journée d'information scolaire destinée aux conseillères et conseillers à l'éducation des adultes
- Production et diffusion de quatre vidéos démystifiant le processus de la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Les communications

- Augmentation de la visibilité du Cégep sur différentes plates formes de médias sociaux : Facebook, Instagram, Youtube et LinkedIn
- Augmentation des réalisations des membres du personnel et des étudiantes et étudiants dans les publications internes, les médias régionaux et le réseau collégial
- Dévoilement du logo institutionnel rafraîchi du Cégep et des logos des organisations associées, soit la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Formation Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Gestion Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et Service aux entreprises de la Direction de la formation continue

Orientation 10 : Développer la recherche

Axes

Les structures

- Mise sur pied du Centre de recherche sur les émotions et la motivation en éducation (CREME)
- Organisation du 2^e colloque du Consortium C3, composé du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, du Collège militaire royal de Saint-Jean et du programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (CNRC-PARI) sous le thème « Recherche et innovation : Ensemble, pour être efficace! »
- Participation à l'organisation du colloque de la recherche sur la motivation au collégial dans le cadre du 86^e congrès de l'Acfas par Isabelle Cabot, enseignante et chercheuse au Cégep
- Émission de certificats éthiques émis par le Comité d'éthique de la recherche (CER) aux chercheurs de différentes institutions : 10 demandes reçues et 10 certificats éthiques émis dont cinq (5) à des chercheuses et chercheurs du Cégep et un (1) à un groupe de recherche auquel participe le Cégep

Les projets

- Poursuite de deux (2) projets de recherche : Pascal Thibault et Steve Medeiros, enseignants du Cégep et chercheurs
- Réalisation de deux (2) projets subventionnés par PAREA : Isabelle Cabot, enseignante et Marie-Pier Rivard, professionnelle

Orientation 11 : Assurer le rayonnement du Cégep sur la scène internationale

Axes

Les projets de transfert d'expertise

- Démarrage du projet : Agriculture et transformation des produits laitiers à Nyeri et à Meru au Kenya
- Poursuite de la gestion du projet de l'Agence nationale des bourses du Gabon
- Appels d'offres sur de nouveaux projets de coopération internationale, notamment en Amérique du Sud et en Afrique

La mobilité du personnel

- Participation d'un enseignant à la mobilité enseignante en France
- Participation de 13 enseignantes et enseignants à des projets de stages ou de séjours pédagogiques au Costa Rica, au Belize, en République Tchèque, aux États-Unis, en Haïti et en France
- Participation de quatre (4) enseignantes et enseignants, trois (3) membres du personnel professionnel et un (1) cadre aux projets d'exportation de savoir-faire au Pérou, en Bolivie, au Sénégal, au Mozambique et au Kenya

ENJEU 6

Un milieu d'études et de travail dans lequel on favorise le développement et le maintien d'une bonne santé globale de la population étudiante et des membres du personnel et où on valorise le développement durable

Deux orientations décrivent cet enjeu.

Orientation 12 : Participer au maintien et à l'amélioration de la santé globale de la population étudiante et des membres du personnel

Axe

Les saines habitudes de vie

- Poursuite du Programme d'activités physiques en milieu de travail : 45 minutes de libération par semaine pour pratiquer un sport, programmation d'activités sportives gratuites au Cégep, rabais chez des commerçants dont 50 % chez Actiforme Consultants
- Tenue de plusieurs activités de valorisation de saines habitudes de vie, dont La Bougeotte, des bains familiaux, des joutes de baseball et une course de 5 km

Orientation 13 : Ajouter, à la liste des interventions déjà en place, un ensemble de nouvelles actions visant une meilleure protection de l'environnement et un développement durable

Axe

L'environnement et le développement durable

- Obtention de la certification Cégep Vert, niveau 3
- Poursuite pour la communauté collégiale d'un point de livraison de paniers de légumes biologiques diversifiés sur les terrains du Cégep et ajout de paniers d'hiver
- Ajout de trois (3) stations de remplissage de bouteilles (fontaines d'eau)
- Organisation d'activités liées au développement durable, comme la visite du complexe environnemental de Saint-Michel, la semaine Mon Cégep à vélo et l'Opération grand nettoyage
- Fabrication et vente de cahiers de notes réalisés à partir de matériaux récupérés
- Récupération de fourniture de bureau des membres du personnel et redistribution gratuite aux étudiantes et étudiants
- Analyse de faisabilité en vue d'un projet d'installation de bornes de recharge pour voitures hybrides et électriques

RESSOURCES ET REDDITION DE COMPTES

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2017

Fonds de fonctionnement

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu		
	2017	2016
REVENUS		
Enseignement régulier	34 101 484 \$	32 344 286 \$
Formation continue	3 209 439 \$	2 995 756 \$
Services auxiliaires	4 280 779 \$	4 040 502 \$
Total	41 591 702 \$	39 380 544 \$
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignantes et enseignants	21 936 880 \$	20 749 729 \$
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	11 792 823 \$	11 401 422 \$
Autres charges	7 160 294 \$	6 799 236 \$
Total	40 889 997 \$	38 950 387 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	701 705 \$	430 157 \$
ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS		
Solde de fonds au début de l'exercice	20 820 \$	(351 671) \$
Excédent (insuffisance) des revenus (charges)	701 705 \$	430 157 \$
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés	(62 491) \$	(57 666) \$
Acquisitions d'immobilisations	-	-
Autres	-	-
Total	639 214 \$	372 491 \$
Solde de fonds à la fin de l'exercice	660 034 \$	20 820 \$
Solde de fonds affecté à des projets	-	-
Solde de fonds non affecté à des projets	-	-

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

L'aide financière accordée aux étudiantes et étudiants du Cégep, tant à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à Brossard, par le Programme des prêts et bourses a été respectivement de 1 834 027 \$ en prêts et de 2 590 421 \$ en bourses.

BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET AYANT DES BESOINS PARTICULIERS – ANNEXE S024

Les projets EESH-EBP (Étudiants et Étudiantes en Situation de Handicap-EESH et Étudiants et étudiantes avec des Besoins Particuliers-EBP) ont été élaborés à partir d'une problématique ciblée en département et visaient le développement de stratégies pédagogiques inclusives. En résumé, les activités mises en place pour soutenir ces projets sont :

- Production d'un canevas de présentation de projet et d'une grille de bonification des projets élaborés conjointement par le Service des programmes, de la réussite éducative et de la recherche (SPRER) et le Service d'adaptation scolaire (SAIDE)
- Élaboration par 14 départements et disciplines de projets qui ont été adoptés dans leurs assemblées respectives
- Réalisation de deux (2) ateliers pour les enseignantes et enseignants porteurs du dossier EESH-EBP : formation sur la Conception universelle de l'apprentissage (cadre théorique) et exemples de pratiques sous forme de communauté de partage
- Tenues de rencontres d'échanges de pratiques avec les enseignantes et enseignants porteurs des projets, un conseiller pédagogique du SPRER et une conseillère du SAIDE

Liste des projets :

- Didactique de la philosophie pour les EESH
- Projet Chantier sur les habiletés de lecture en philosophie
- Soutien à la réussite en Soins infirmiers

- Communauté d'apprentissage en Sciences humaines et en Tremplin DEC
- Insertion des étudiantes et étudiants à handicap particulier dans la profession de technicien en génie mécanique
- Production de matériel pédagogique en Techniques de design d'intérieur
- Création de la « Boîte à outils 101 » du Département de biologie
- Conception de matériel pédagogique pour le cours 420-357-ST, Programmation 1
- Conception de matériel pédagogique portant sur Antidote au Département des lettres
- Création d'une liste de ressources pour les enseignantes et enseignants et production des documents portant sur diverses stratégies pédagogiques au Département de langues modernes
- Production d'un plan de cours conforme au plan-cadre de l'ensemble 2 et autres documents dont l'objectif est d'offrir un meilleur accompagnement aux étudiantes et étudiants blessés ou handicapés qui doivent faire leur ensemble 2 à la salle de musculation lorsqu'il est impossible de leur attitrer un autre cours au Département d'éducation physique
- Conception d'un cours passerelle pédagogie de première ligne en Arts visuels et conception d'un cahier de soutien à la réussite, destiné à la population étudiante de première session dans le cadre du cours Exploration et méthodologie
- Réalisation d'un inventaire des stratégies d'apprentissage et des rudiments de la production de cartes conceptuelles au Département de mathématiques
- Création de deux (2) activités pédagogiques pour accompagner les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers en Technologie d'analyses biomédicales
- Développement des comportements professionnels chez les étudiantes et étudiants du programme Techniques de travail social

**LA LOI SUR LA GESTION ET LE
CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES
MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET
DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC
AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 excède celui de la période de 2014 de 7 310 heures. Cet écart s'explique notamment par un réinvestissement dans le réseau collégial et l'ajout de ressources professionnelles et enseignantes en lien avec notre

obligation de maintenir les services offerts à la population étudiante conformément à l'article 14 de la loi et le respect des obligations prévues aux dispositions des conventions collectives conformément à l'article 35 de la loi.

Aucun contrat supérieur à 10 000 \$ n'a été octroyé avec une personne physique entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017

Quatre (4) contrats supérieurs à 25 000 \$ ont été octroyés avec une entreprise entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017

RAYONNEMENT

L'INTERNATIONAL

Mobilité

Les activités de mobilité étudiante se sont poursuivies au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu en 2016-2017. Cent trois (103) étudiantes et étudiants ont effectué des séjours d'études ou des stages en entreprise dans six pays différents : Costa Rica, France, Belize, Haïti, République Tchèque et États-Unis.

Au courant de l'année 2016-2017, le Cégep a accueilli 279 étudiantes et étudiants français provenant de 29 Instituts universitaires de technologie (IUT) français et sept (7) lycées techniques. Les étudiantes et étudiants ont effectué des stages en entreprise ou étaient inscrits à une session régulière. Ils ont été admis dans huit (8) programmes d'études différents.

LES PARTENARIATS ET LES ENTENTES

- Entente avec le CMR de Saint-Jean afin d'offrir la formation préparatoire et collégiale aux élèves officiers
- Signature d'un nouveau contrat pour l'hébergement et l'alimentation des cadets et du personnel du Centre d'entraînement de vol des cadets (CEVC)
- Renouvellement avec Actiforme pour une offre de services de cours et d'activités d'entraînement aux étudiantes et étudiants
- Poursuite de la collaboration avec les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SPSOR) officialisant la contribution du Cégep à l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement, notamment en servant de plateau de travail pour les usagers et usagers du SRSOR
- Ententes avec certaines entreprises pour offrir au personnel des rabais en lien avec la pratique

d'activités physiques ou l'achat d'équipements sportifs

- Ententes avec Emploi-Québec pour la réalisation de formations aux adultes
- Développement d'une entente avec Olds College pour le développement d'un projet au Kenya
- Renouvellement d'une entente de service avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Centre pour les services d'une infirmière clinicienne au Cégep
- Poursuite du contrat avec les services alimentaires de la cafétéria Laniel St-Laurent
- Poursuite des ententes avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant l'offre de transport pour les étudiantes et étudiants du Cégep et la gestion des piscines municipales
- Conclusion d'une entente avec le CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour l'ajout de services d'autobus en période hors pointe entre Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu à l'hiver et l'automne 2017 ainsi qu'à l'hiver et l'automne 2018
- Élaboration de l'entente Programme de relève des cadres entre le Cégep de Saint-Hyacinthe, le Cégep Édouard-Montpetit, le Cégep de Sorel-Tracy et le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Poursuite de l'entente de partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) concernant l'offre de formation en francisation
- Mise en place d'un protocole d'entente avec l'école secondaire Marcellin-Champagnat pour faciliter la transition entre le secondaire et le collégial pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Élaboration d'une entente de passerelle DEC-BAC entre le Cégep et l'Université Laval. Les diplômés du programme Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) se verront créditer certains cours à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation dans les programmes Agronomie, Agroéconomie et Génie agroenvironnemental

la qualité des efforts fournis afin d'améliorer le rendement scolaire

- Remise annuelle de bourses dans le programme Gestion et technologies d'entreprise agricole : 21 bourses totalisant 9 100 \$ ont été remises par des donatrices et donateurs du milieu agricole de la région
- Chloé Gaudreault – Bourse à la récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Alexandra Mercier – Bourse à la récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse
- Olivier St-Germain – Bourse de la réussite scolaire exceptionnelle pour sa cote de rendement de 37,37 en Sciences de la nature
- Alexandra Martel – Première bourse d'entrée au Cégep pour sa moyenne générale de 95,58 % en 4^e et 5^e secondaire

LA REPRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Présidente de l'Alliance Sport-Études

Membre de la Table des directions générales du Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM)

Membre du conseil d'administration de la Fédération des cégeps

Membre du conseil d'administration de la société du 350^e de Saint-Jean-sur-Richelieu

LES BOURSES

Bourses

- Lors du Gala de reconnaissance du mérite collégial 2016, 64 bourses totalisant 32 750 \$ ont été remises aux étudiantes et étudiants pour souligner notamment l'excellence du dossier scolaire, la participation à la vie étudiante et

GOUVERNANCE

Un remerciement aux membres du conseil d'administration et aux membres de la Commission des études qui, par la qualité de leur apport, contribuent à soutenir le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans la poursuite de sa mission

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

- Monsieur Marc Beaudry, enseignant du Cégep
- Monsieur Sébastien Boucher-Lavallée, président du conseil d'administration, diplômé, programme préuniversitaire
- Monsieur Rémi Bélisle, étudiant, programme préuniversitaire
- Monsieur Guy Boulanger, vice-président du conseil d'administration, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Monsieur Luc Chartrand, entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep
- Madame Michèle Comtois, directrice générale
- Madame Annie Ducharme, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par les commissions scolaires du territoire
- Madame Florence Lacasse, groupes socioéconomiques du territoire principalement desservi par le Cégep
- Madame Josée Landry, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Sandrine Loyer, étudiante, programme technique
- Monsieur Réjean Montpetit, professionnel du Cégep
- Madame Chantal Parent, parent d'une étudiante ou d'un étudiant
- Madame Danielle Pouliot, personnel de soutien du Cégep
- Madame Anne-Marie Salich, diplômée, programme technique
- Madame Fernande Tavares, groupes socioéconomiques du territoire, proposée par le conseil régional des partenaires du marché du travail de la région
- Monsieur Pascal Thibault, enseignant du Cégep
- Monsieur Stéphan Tobin, groupes socioéconomiques du territoire, proposé par les établissements d'enseignement de niveau universitaire
- Madame Diane Turcotte, directrice des études
- Un poste vacant

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2016-2017

- Madame France Aubé, responsable des programmes conduisant à une AEC
- Monsieur Marc Beaudry, enseignant, techniques de l'administration
- Madame Martine Beauregard, personnel de soutien
- Madame Stéphanie Bélanger, Association générale des étudiants
- Madame Geneviève Bisailon, Association générale des étudiants
- Madame Mélanie Cadieux, enseignante, techniques biologiques et humaines
- Madame Maryse Choinière, enseignante, lettres
- Monsieur Bruno Courtemanche, enseignant, techniques physiques
- Madame Mireille Limoges, personnel professionnel
- Madame Héloïse Moysan-Lapointe, personnel enseignant
- Madame Libérata Mukarugagi, directrice adjointe des études
- Monsieur Robert Nicol, personnel professionnel
- Madame Vanessa Pelland, personnel enseignant
- Monsieur Pascal Thibault, enseignant, sciences humaines
- Monsieur Réal Tougas, enseignant, techniques de design d'intérieur et architecture et Arts visuels
- Madame Diane Turcotte, directrice des études
- Madame Patricia Vohl, enseignante, sciences de la nature

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
- Collège : le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

1. d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
2. de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligation des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est parti; cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

7. Règles en matière de conflits d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situation de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts

pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflits d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil de discipline décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 17 février 1998.

Respect du code d'éthique et de déontologie

Au cours de l'année 2016-2017, la secrétaire générale du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a reçu aucun signalement relatif à des manquements au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep.



Nathalie Beaudoin
Secrétaire générale

